



N.CH/Mastère/D.E/2019

PLANNING DES SESSIONS DE DÉPÔT DES MÉMOIRES DE MASTÈRE

Il est porté à la connaissance des étudiants en mastère que 4 sessions annuelles ont été fixées pour les dépôts des mémoires de mastère en vue de leur soumission aux commissions relevant de leur spécialité. Ces sessions sont réparties de la manière suivante :

- **Session de Septembre** : Date limite de dépôt 27 Septembre 2019
- **Session de Décembre** : Date limite de dépôt 29 Novembre 2019
- **Session de Mars** : Date limite de dépôt 27 Mars 2020
- **Session de Juin** : Date limite de dépôt 30 Juin 2020